



ÉDITO

Mesdames, Messieurs, Mes chers concitoyens,

Nous voici au printemps après un hiver qui a rappelé bien des souvenirs à beaucoup d'entre nous ; comme quoi, les hivers se suivent et ne se ressemblent pas. La nature nous montre qu'elle reste maîtresse des événements, des saisons, et qu'il existe bien des domaines que l'Homme ne maîtrise pas. Cette nature que nous devons toutes et tous préserver pour les générations futures. Préservons ce poumon avec lequel on respire ; il est notre vie.

Nous voici au printemps : jonquilles, perce-neiges et crocus ont bravé la fraîcheur du temps. L'arrivée des hirondelles et d'autres oiseaux migrateurs annonce les beaux jours. Les arbres ont revêtu leurs parures et offrent leurs premières fleurs à butiner pour nos chères abeilles. C'est le temps des sorties par de belles journées ensoleillées, au milieu de cette nature qui nous donne tant de plaisir.

Nous voici au printemps, et c'est également l'occasion de vous communiquer des informations sur l'évolution des affaires communales. Sous l'impulsion de Madame le Maire, la nouvelle équipe municipale s'est très vite organisée. Les dossiers et les chantiers suivent leur cours avec rigueur et concentration.

En charge des domaines qui me tiennent à cœur et avec ma conviction sans faille, je vais continuer à œuvrer dans le domaine de l'environnement et des réseaux d'eau. Je m'attache aussi à mener les projets dans les meilleurs délais, afin de préserver ce qui m'est précieux : la nature, le monde associatif, la solidarité, la famille et les liens entre les générations.

François Muller
1^{er} Adjoint



DÉNEIGEMENT

Bergheim, comme une grande partie de la France, a été recouverte d'un manteau blanc durant quelques jours. Cet épisode neigeux record depuis plus d'une décennie donne bien des joies à beaucoup d'entre nous.

Le déneigement dans les rues de notre belle cité a été ininterrompu durant plus de 40h consécutives. Toute l'équipe municipale et tout le matériel nécessaire ont été engagés pour rendre les routes et les accès aux structures d'accueil telles que le périscolaire et les écoles, accessibles dès 8h le vendredi matin.

Le service technique à pied d'œuvre dès jeudi soir n'a cessé de sillonner les rues, mais les chutes de neige en continu toute la nuit et certains stationnements hasardeux de voitures n'ont pas facilité

leur travail, mais ont même empêché leur progression dans certaines rues.

En cas de dégâts sur les lignes, vous pouvez contacter orange via leur plateforme en ligne pour déclarer un sinistre : dommages-reseaux.orange.fr.

Merci à nos agents pour leur efficacité, leur disponibilité et leur professionnalisme.

FAUT-IL DENEIGER LE TROTTOIR DEVANT MON HABITATION ?

Oui, votre responsabilité pourrait être engagée en cas de chutes ou d'accidents piétons. Dénéiger le trottoir devant sa propriété est un acte citoyen pour tous les piétons, enfants allant à l'école, personnes âgées...





PEUPLIERS : SÉCURITÉ ET RENOUVEAU

Près de l'étang de pêche, de grands peupliers très âgés étaient dangereux depuis des années. Selon Bernard Humbrecht, membre historique de l'APP, ils auraient dû être coupés depuis plus de 10 ans. « Un peuplier passé 40 ans est très fragile, et là, à chaque coup de vent, des branches étaient arrachées et tombaient sur la route ou sur le parking des pêcheurs ».

Il faut le dire, ces arbres avaient l'avantage de cacher l'antenne téléphonique, quelque peu inesthétique, mais la décision devait être prise, car le risque de chute d'arbres n'était pas exclue.

François Muller, adjoint à l'environnement, a pris conseil auprès de la DREAL, l'organisme régional en charge de ce domaine. Deux diagnostics nous ont été demandés : l'un en été sur la nidification des passereaux et l'autre en hiver sur l'hibernation des chiroptères (chauve-souris), établis par notre prestataire de service la SAVA.

Le résultat des diagnostics le permettant, les peupliers ont été coupés le 9 janvier dans la fourchette de dates autorisées, par une entreprise de bûcheronnage avec pour objectif le broyage sous forme de plaquettes pour chauffer des collectivités.

Pour ceux qui connaissent le secteur, à l'arrière de ces arbres, une zone de taillis cache une bauge à sangliers que nous souhaitons préserver. Suite à un échange avec l'agriculteur voisin, il a été décidé d'étendre cette zone tout le long du site de l'étang pour en faire une zone tampon de biodiversité. Et bien entendu, les vénérables peupliers seront remplacés par une plantation similaire.



GESTION DE LA RIPISYLVE DU BERGENBACH

La commune de Bergheim adhère au syndicat mixte de la Fecht Aval et Weiss pour la gestion des cours d'eau. Rivières de Haute-Alsace a pour mission les études hydrologiques, la conception, la gestion des digues et des barrages. L'organisme soutient techniquement et financièrement les communes membres dans la gestion des ripisylves (la végétation spécifique des rives), le long des propriétés communales.

C'est ainsi que Karine Winkelmuller, technicienne de la structure, a conduit les opérations le long du Bergenbach, depuis le parking du Holzgraben jusqu'à la déchèterie, travaux réalisés par la SAVA. Coupe d'arbres pour la sécurité des passants, taille des saules têtards, un sérieux coup de sécateur ! Afin d'agrémenter l'endroit, des plantes adaptées seront plantées sur certains talus, et le chemin qui longe les jardins restera cette promenade bucolique, tant appréciée des Bergheimois.



BIENTÔT UN ÉCLAIRAGE DES TERRAINS POUR LE STLC

Le Tennis club profitera bientôt d'un éclairage LED sur ses deux courts extérieurs. Pour le STLC (ski, tennis et loisirs club) qui compte une soixantaine de licenciés, 5 équipes masculines, 2 équipes féminines et une équipe jeune, l'éclairage des courts permettra de jouer plus tard et plusieurs mois supplémentaires dans l'année. Le choix a été porté sur la solution d'éclairage LED car elle procure un excellent confort de jeu pour les joueurs, une rentabilité économique, une absence de maintenance et une intégration harmonieuse dans le paysage. L'investissement sera porté par la municipalité, le fonds de soutien de la CEA et le club STLC. Assurément avec ce nouvel équipement, le STLC va faire parler de lui !



LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Samedi 27 mars, de 9h à 11h, Madame le Maire et ses adjoints vous attendent en salle des votes pour répondre à toutes vos questions et recueillir vos suggestions.

EN BREF

INSCRIPTION SUR LE FICHER DOMICILIAIRE ET ELECTORAL

Tout changement de domicile au sein de notre cité, est à signaler à la mairie en vue de la mise à jour du fichier domiciliaire et électoral.

DATES DES ELECTIONS

DEPARTEMENTALES ET REGIONALES :
13 et 20 juin 2021

Pour voter lors de ces élections, vous devez impérativement être inscrit sur la liste électorale avant le 7 mai 2021.

L'inscription sur la liste électorale peut se faire en mairie, en apportant les justificatifs de domicile de moins de 3 mois et d'identité, soit en ligne en ouvrant un compte sur www.service-public.fr ou via FranceConnect (<https://franceconnect.gouv.fr>).

En savoir + : rdv sur www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter

STATIONNEMENT « MINUTE »

Nous faisons appel à votre civisme et rappelons que les places de stationnement « minute », situées Grand'rue (matérialisées au sol par des bandes bleues et par des panneaux de signalisation) sont strictement réservées aux clients de nos commerces, et ce de 7h à 19h. En cas d'infraction, tout contrevenant est passible d'une contravention.

À NOTER DANS VOS AGENDAS

Dans le but d'encourager le fleurissement des maisons de notre commune, la Ville reconduira cette année encore la Journée du Géranium le vendredi 7 mai de 8h à 13h à l'atelier municipal, lieudit Hexenplatz.

PALMARES DES MAISONS FLEURIES DU HAUT-RHIN 2020

4^{ème} catégorie - Hôtels, restaurants, gîtes et prestataires en accueil touristique

2^{ème} prix : Maurice STAELY

7^{ème} catégorie - Potagers fleuris

1^{er} prix : Micheline WAGNER

2^{ème} prix : François MULLER

ÉCLAIRAGE PUBLIC

En date du 19 décembre 2020, le conseil municipal a pris la décision de procéder à l'extinction de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune. La plage d'extinction retenue est de 23 h à 4 h en période d'hiver, et de minuit à 4 h en période d'été. Le week-end, de minuit à 4 h. Sur l'annexe de Thannenkirch, la plage horaire est identique au fonctionnement de la commune de Thannenkirch, soit de 23 h à 5 h.

Outre les économies non négligeables que cette extinction va engendrer, nous participons de façon concrète aux directives environnementales et devenons un acteur de la transition énergétique, sollicitée par bon nombre d'entre vous.

Le programme de changement des lampes existantes trop consommatrices d'énergie sera poursuivi par l'installation de lampes à LED. Aujourd'hui, près de 80 % de l'éclairage public communal est équipé de lampes à LED. La rue du Pressoir, où tous les lampadaires ont été remplacés en début d'année, bénéficie désormais de cette technologie économique.



LA SAINT-VALENTIN À BERGHEIM

En pleine période de pandémie de la Covid, et alors que les touristes manquent à l'appel, l'Office de tourisme de Ribeauvillé et Riquewihr a lancé une opération Saint-Valentin, histoire de mettre un peu de baume au cœur ! Les amoureux étaient au rendez-vous, et les animations ont connu un vif succès.

En quelques jours, sous l'impulsion du Comité des fêtes, ce sont des centaines de cœurs (près de 500 !) qui ont été peints afin de mettre en valeur les lieux emblématiques de la commune. Trois cœurs géants d'1,90m ont été installés, tandis que des centaines d'autres étaient accrochés aux arbres et en différents points du village.



FIBRE OPTIQUE

Les opérations liées à l'arrivée de la fibre optique, études puis travaux, permettant une connexion internet à très haut débit sont en cours sur la commune de Bergheim.

L'ouverture commerciale prévisionnelle est prévue au second semestre 2021, sur les 3 plaques techniques de la commune. Après avoir constaté son éligibilité, chaque foyer pourra souscrire un abonnement à la fibre et bénéficier des avantages du Très Haut Débit.

En ce qui concerne les collectifs (bâtiments à partir de 4 logements), vous trouverez plus d'information sur les différentes étapes de déploiement sur cette page : www.bit.ly/38yyowr



MANIFESTATIONS

AVRIL

2
Vente de truites, Étang de pêche

2 au 18
Exposition de peintures, JACOBI Jacques
Ancienne Synagogue

17
Concert « Peter's Band », CSC

20
Collecte de Sang, CSC

24 et 25
Salon Art Divin, CSC

DÉBUT AVRIL À MI-MAI
Tournoi de quilles, CSC

MAI

1^{er} au 16
Exposition de peintures, BOUCHER
Angelika, Ancienne Synagogue

15
Journée Citoyenne

22 au 30
Exposition de peintures, ECKERT Marie-
Thérèse, Ancienne Synagogue

24
Pêche inter-sociétés, Étang de pêche

JUIN

6
SlowUp Alsace

12 au 27
Exposition de peintures, MENGUS Brigitte
Ancienne Synagogue

11 et 13
Tournoi interne de Tennis de Table, CSC

25
Fête de la Musique, Jardin de Ville

27
Finale du Tournoi interne de Tennis
Salle du Landgraben, S.T.L.C.

Du 26 JUIN au 31 OCTOBRE
Exposition permanente
Maison des Sorcières

**SOUS RÉSERVE DES
CONDITIONS SANITAIRES**

COMPTEURS D'EAU

En cas de vente, le service technique doit être sollicité pour venir relever la consommation écoulee. À défaut, c'est l'ancien propriétaire qui demeure l'abonné pour la facturation.

Il est rappelé qu'en cas d'absence de l'abonné lors du passage semestriel du préposé pour le relevé des m³, il y a lieu de retourner au service technique dans les trois jours qui suivent, l'avis de passage dûment complété. À défaut, une estimation des m³ sera automatiquement générée au moment de l'établissement des factures. Aucune modification manuelle ne pourra plus intervenir après ce délai.



Date à retenir : le samedi 15 mai 2021 si la situation sanitaire le permet.

Cette journée permet aux habitants de réaliser bénévolement des projets afin de devenir acteur au sein de sa ville.

C'est un moment privilégié de rencontre entre tous les habitants, et de partage de savoir-faire dans une ambiance conviviale. Plus d'informations seront communiquées ultérieurement.

Une matinée I-D-E-A-L-E !



INFOS PRATIQUES

MAIRIE :

Horaires :

Lundi : 9h à 12h
Mardi : 9h à 12h
Mercredi : 9h à 12h - 14h à 18h
Jeudi : 9h à 12h
Vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h

Tél. : 03 89 73 63 01

SERVICE TECHNIQUE :

Permanence le matin : 8h30 - 10h

Tél. : 03 89 73 38 91

Permanences du maire et des adjoints, sur rendez-vous :

- Mme Elisabeth SCHNEIDER, maire

- M. François MULLER, M. Nicolas THIRIAN
et Mme Sidonie HALBOUT, adjoints au maire

- De préférence le lundi matin, M. Christian BOHN, adjoint au maire

- De préférence le vendredi, Mme Nadia MEDDAD, adjointe au maire.

Directrice de publication : Elisabeth Schneider

Crédits photos : Frédéric Platz, Elisabeth Schneider, Pamella Rodrigues

Rédaction : Commission Communication



TRAVAUX PLACE DR WALTER

Les travaux de réaménagement de la place du Docteur Pierre Walter, ralentis par la crise sanitaire que nous traversons ainsi que par les aléas climatiques, ont repris. Ce projet d'envergure, plus d'un million d'euros, va donner au cœur de notre cité un nouveau visage renforçant l'attrait touristique de notre village.

Il est soutenu par de nombreux partenaires dont l'État, la région Grand Est, la Fondation du Patrimoine, la DRAC et la Collectivité Européenne d'Alsace.

Les entreprises qui interviennent sur ce chantier sont majoritairement locales. Citons pour mémoire celles que l'on voit le plus actuellement, à savoir TP SCHMITT, VOGEL TP, PONTIGGIA. Elles ont remporté le marché face à leurs concurrents, sous le strict contrôle de légalité de la Préfecture. Enfin, notre belle fontaine se refait une beauté dans les mains expertes de l'entreprise CHANZY PARDOUX, qui a également en charge la cristallisation de la tour du Pelzkappel.

La fin de tous ces travaux, qui, nous en sommes conscients créent actuellement des désagréments, est programmée pour fin juin, début juillet.

Les riverains de la Place sont invités à rencontrer les élus préalablement aux réunions de chantier, les mercredis matin à 8h30 ou à prendre contact par téléphone.

